

LE PARCOURS AVENIR

Le Parcours Avenir s'adresse à tout élève de la classe de sixième à la classe de terminale. Il se fonde sur l'acquisition de compétences et de connaissances relatives au monde économique, social et professionnel.

Ce parcours Avenir doit permettre de :

- Comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations.
- Développer son sens de l'engagement et de l'initiative.
- Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Les élèves de 3^e peuvent choisir de présenter leur Parcours Avenir à l'oral du DNB.

Le Parcours Avenir comprend :

- 1) le **stage de découverte en milieu professionnel**, du 30 janvier au 03 février 2023
- 2) le **rapport de stage**, à rendre le vendredi 10 mars 2023 dernier délai
- 3) la **Fiche métier ou la fiche Formation** (à joindre en annexe au rapport de stage).
- 4) la participation à des Journées Portes Ouvertes éventuelles (ex: au Lycée Pierre-Paul Riquet le 04 février 2023 de 9h à 12h) et à des minis-stages.
- 5) un bilan des rencontres avec la Psy-EN, Mme MESSINES (au collège) ou au CIO (5 avenue des Ecoles Jules Julien 31400 TOULOUSE – 05 67 52 41 63) .
- 6) le **travail sur l'autoportrait réalisé en Arts Plastiques**.

NB: Les éléments notés en **gras** ont un caractère obligatoire.

Le Parcours Avenir s'inscrit par ailleurs dans le cadre du socle commun, de connaissances, de compétences et de culture en lien avec les programmes du collège et du lycée.